

créée ou laisse persister dans de nombreuses régions du Canada l'instabilité et l'agitation. Le chômage engendre une situation explosive. Les jeunes gens ont fini leurs études et sont sans emploi. Un trait bouleversant des statistiques de chômage les plus récentes, c'est qu'elles révèlent que la jeunesse canadienne dans une large mesure se voit forcée de débiter sans emploi dans la vie active. Si l'on considère en particulier l'ampleur de la critique et de l'insatisfaction sociales chez les jeunes d'aujourd'hui, ce chômage est une invite au désordre. Songeons aux difficultés qu'auront les étudiants à se trouver des emplois d'été dans ces conditions.

Il en sera de même si le chômage est excessivement élevé,—et nous devons supposer qu'il l'est,—chez les populations indigènes et chez d'autres qui déjà se croient victimes de préjugés. Il est malheureusement vrai que bon nombre des indigènes du Canada vivent dans des régions où l'expansion économique est lente et les emplois peu nombreux. Puisque la politique gouvernementale tendant à créer délibérément du chômage a des effets particulièrement pénibles dans les régions de ce genre, nous devons supposer que la proportion des chômeurs est plus élevée parmi les indigènes que parmi les Canadiens en général.

On accuse parfois le gouvernement actuel de manquer de respect envers la tradition; pour ma part, je crois que parfois, c'est le contraire qui se produit. En vérité, à un égard au moins, le premier ministre tente, je crois, de recréer le passé, chômage compris. Le gouvernement songerait, dit-on, à créer un conseil de la pauvreté ayant pour objet de répartir la pauvreté également à travers le pays, une attention spéciale devant être accordée aux régions de lente expansion. Si l'on donnait suite à un tel projet, le ministre des Finances serait un conseiller tout désigné en matière de théorie.

Cette politique du gouvernement est cruelle et peu appropriée. Elle n'est pas seulement préjudiciable aux chômeurs. Elle nuit sérieusement aux perspectives de développement dans un grand nombre des régions à lente croissance du pays. Elle invite les jeunes et les indigents à protester et elle pousse les vieillards à abandonner la partie en désespoir de cause. Elle détruit la dignité humaine, l'ordre social, l'unité nationale et le progrès. Elle convient aux théoriciens de l'immeuble de l'Est et à personne d'autres. Il faut prendre le contre-pied de cette politique.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, la motion à l'étude attire l'attention sur le chômage actuel et la lente croissance économique au Canada. Il est

significatif, je pense, que presque tous les jours réservés à l'opposition aient été consacrés à l'état lamentable de l'économie canadienne. C'est que lorsque les députés de toutes les régions retournent dans leurs circonscriptions, ils découvrent que c'est là le problème essentiel. Il ne fait aucune doute que l'économie canadienne est en grave danger.

En premier lieu, tout indique un ralentissement économique. Même dans son budget, le ministre des Finances (M. Benson) a prédit un fléchissement de 1½ à 2 p. 100 du taux de croissance, qui était de 4.8 p. 100 en 1969. Cela signifie que cette année, de l'aveu même du ministre, notre taux de croissance baissera en fait de 2.8 à 3 p. 100. C'est en opposition flagrante avec la recommandation du Conseil économique du Canada selon laquelle il nous faut un taux de croissance réel de 5.5 p. 100 à 6.5 p. 100 si nous voulons maintenir le plein emploi dans le pays.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Athabasca invoque le Règlement.

M. Yewchuck: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je tiens à signaler à la Chambre que pour débattre cette importante question, il n'y a que quatre députés ministériels présents.

M. l'Orateur suppléant: Il n'y a pas vraiment matière à objection. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Je ne vois aucun ministre.

L'hon. M. Greene: Je m'assois ici à l'arrière pour avoir une meilleure vue d'ensemble.

• (3.30 p.m.)

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Vous n'avez pas voix au chapitre, Joe.

L'hon. M. Dinsdale: C'est vrai, Joe.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): On comprend mieux la conjoncture économique quand on songe que le taux de chômage atteint maintenant 6.7 p. 100, soit le plus élevé au Canada depuis près de six ans et, sans conteste, le plus élevé de toutes les nations industrialisées du monde occidental. Le professeur Seymour Friedland, directeur du programme de recherches sur le marché des capitaux, à l'Université York, disait ceci récemment à ce sujet:

Il ne s'agit plus de savoir s'il y aura récession—car récession il y a—mais d'en connaître l'intensité.